

la **Ronde du téléthon** 2007

2ème édition

24h non stop!!!

Tous ensemble
relevons le défi du
plus grand nombre de Kilomètre

Départ vendredi 18H
7 & 8 décembre

à PIGNAN

occitaniesportaventure@hotmail.fr



TELETHON



VIC V LOC
Location de vélo
Vic la Gardiole



la RONDE du téléthon

Présentation

Pas de chronomètre, pas de compétition,
le challenge est ailleurs !

Pour la deuxième année consécutive, l'association **OCCITANIE SPORT AVENTURE** organise, à l'occasion de la journée nationale du téléthon, la deuxième édition de « **la ronde du téléthon** » sur la commune de Pignan.

Cette action est soutenue par **VICVLOC**, société de location de vélos de Vic la Gardiole.

Le "**fil rouge**" consiste à maintenir, durant 24 heures, une activité ininterrompue sur un circuit fermé de VTT. L'activité principale étant le VTT, le parcours sera également ouvert cette année aux coureurs à pied et randonneurs.

Parallèlement à ce fil rouge, d'autres associations se greffent à ce projet pour animer le parc et diversifier les activités présentées: démonstrations sportives (VTTtrial, danses, hip hop, théâtre, musique, kung-fu, exposition, restauration, buvette, etc...).

la RONDE du téléthon

Objectifs

S'engager... un de ces mots forts du monde du sport !!!

...Pour les meilleurs : c'est aller toujours plus vite, toujours plus loin, toujours plus haut, remporter un trophée célèbre, ou encore poser le pied sur un sommet célèbre à l'autre bout du monde...


...Pour nous qui ne côtoyons pas les hautes sphères, "**s'engager**" a une autre signification: C'est se lancer dans un défi, mettre en œuvre toutes nos ressources physiques et mentales pour atteindre un objectif donné.

...les 7 et 8 décembre, l'objectif sera de collecter un maximum de fonds sous forme de dons, de participations physiques, ou d'aides diverses.

Lors de la première édition en 2006, **l'intégralité des dons et bénéfices ont été reversés à l'AFM** selon une procédure définie dans la charte du Téléthon, soit **près de 4600€**.

Cela n'aurait été possible sans la collaboration de nos partenaires, des associations de Pignatier et l'engagement du public dans cette cause...

L'**association occitanie sport aventure** souhaite dépasser ce résultat lors de la deuxième édition...



la RONDE du téléthon **L'épreuve**

Pas de chronomètre, pas de compétition, le challenge est ailleurs.

Tout le monde peut participer à « **la ronde du téléthon** », à chacun son rythme, son moyen de locomotion...pour cette deuxième édition, le parcours est ouvert non seulement aux vélos, mais aussi à tout engin à roue sans moteur, ainsi qu'aux coureurs à pied et randonneurs...

Que ce soit de type promenade, randonnée, endurance ou relais, les participants peuvent venir à toute heure, et effectuer le nombre de tours qu'ils souhaitent, en une ou plusieurs fois. Ceux qui le souhaitent, pourront relever le **fil rouge** et tourner sur le parcours durant les 24 heures (seul ou en relais)...

Un tableau totalisateur affichera les distances parcourues (...pour les plus importantes !).

Deux circuits seront ouverts :

Un circuit adulte de 3Km: 1Km dans le parc du château et 2Km dans les rues de la ville de Pignan.

Un circuit enfant de 800m, facile et sécurisé, sera mis en place dans le parc du château.

la RONDE du téléthon

Parcours



Parcours VTTléthon = 3Km

Parcours enfants = 820m

Parcours 2006 sujet à modification pour l'édition 2007

la RONDE du téléthon

Règlement

Article 1 :

Occitanie sport aventure (association loi 1901) est l'organisateur de l'évènement " La Ronde du téléthon ". Il s'agit d'une manifestation organisée dans le cadre de **la journée nationale du Téléthon**. Elle constitue le fil rouge de la journée Téléthon sur la commune de PIGNAN. Il s'agit de maintenir, durant 24 heures, une activité ininterrompue sur un circuit fermé.

Article 2 :

Tout le monde peut participer, à chacun son rythme, son moyen de locomotion... Que ce soit de type promenade, randonnée, endurance ou relais, les participants peuvent venir à toute heure, et effectuer le nombre de tours qu'ils souhaitent, en une ou plusieurs fois.

Ceux qui le souhaitent pourront s'inscrire en équipe ou en relais de manière à réaliser une performance globale.

Le fil rouge consiste à tourner de manière continue, sur le parcours, pendant 24 heures (en solo ou relais).

Article 3 :

Pour la deuxième fois, la société VICVLOC est partenaire principal de cette manifestation, et met à disposition ses vélos, en contre partie d'une participation symbolique, reversée au téléthon.

Le règlement établi pour la location est établie par VICVLOC et sera consultable sur le stand de location.

Article 4 :

Plusieurs possibilités sont envisageables :

- Un don symbolique, au tour, pour les promeneurs et randonneurs occasionnels (à vélo et à pied), soit : 1 € le tour.
- Un don forfaitaire, pour les plus sportifs, qui auront davantage un engagement en endurance : 30 €.
- Location VTT avec la participation de **VIC VLOC**.
 - 0,5€ le tour.
 - 5€ forfait illimité.

Bien entendu, toute somme supplémentaire sera acceptée, soit sous forme de dons, soit sous forme de parrainage.

Ces dons et bénéfices seront intégralement reversés à l'AFM selon la procédure définie dans la charte du téléthon.

Article 5 :

L'ouverture officielle du circuit se fera à partir de 18 heures le 7 décembre 2007. Celui ci restera ouvert sans interruption pendant 24 heures. La fermeture est donc prévue le 8 décembre à 18 heures.

Les inscriptions sur place auront lieu dans le parc du château de Pignan, à partir de 15 heures.

Une préinscription par mail, ou par courrier (sur papier libre) est possible.

OCCITANIE SPORT AVENTURE 27 av de la Gare 34570 PIGNAN
occitaniesportaventure@hotmail.fr

Article 5 :

Cette manifestation n'étant en aucun cas une compétition, aucun classement ne sera établi. Des informations sur le nombre de kilomètres parcourus pourront être affichés (total et participants ayant fait le plus de kilomètres).

Cette manifestation étant une action de solidarité, aucune récompense n'est prévue.

Article 6 :

Deux circuits sont ouverts :

Un circuit adulte d'environ 3Km.

Un circuit enfant de 800m, facile et sécurisé, dans le parc du château.

Article 7 :

L'épreuve se déroule sur route ouverte à la circulation routière. Les participants sont tenus de respecter le code de la route, le code rural et, bien entendu, les autres participants et se conformer aux directives du personnel d'organisation présent sur le circuit.

Le port du casque est vivement conseillé, comme pour toute sortie VTT.

Un éclairage individuel est indispensable pendant la nocturne.

Chaque participant circule sous sa propre responsabilité et les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de bris de matériel ou de vol lors de cette manifestation.

Article 8 :

Aucun véhicule à moteur, excepté ceux de l'organisation dûment identifiés, ne sera autorisé à suivre les participants qui ne devront être gênés sous aucun prétexte.

Article 9 :

La manifestation est couverte par une assurance souscrite par les coordinateurs auprès de la MAIF : assurance spécifique multirisque " téléthon " .

Chaque participant doit être en mesure de fournir :

- un certificat médical attestant que son état de santé lui permet de participer à ce type de manifestation (conformément au décret ministériel n°87.473 1^{er} juillet 1987).
- Une assurance responsabilité civile.

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale dégageant les organisateurs de toute responsabilité.

Article 10 :

Le comité d'organisation décline toute responsabilité quand aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. En aucun cas, un participant ou un accompagnateur ne pourra valoir de droit quelconque vis-à-vis de l'organisateur. Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.

Article 11 :

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer tout contrôle en vu de favoriser le bon déroulement de la manifestation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'interpréter le présent règlement. Tout cas non prévu sera tranché par les organisateurs (organisateur, coordinateur, et comité d'organisation).



la RONDE du téléthon

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Age : Club :

Forfait défi téléthon : 30€

Forfait au tour : 1€ le tour

location VTT : 0,5€ le tour

Je m'engage à effectuertours

Je verse €

Droit d'inscription et location entièrement reversés à l'Association Française contre la Myopathie

Je soussigné Mr.,Mme..... père, mère, tuteur autorise l'enfantà participer à “ **la ronde du téléthon** ”.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de “ la ronde VTTléthon ”.

A le
Signature :